



Masevaux pour tous

2, rue des vergers – 68290 MASEVAUX

Franck DUDT
06-09-48-21-69
franck@dudt.net

Florence EHRET
03-69-19-43-66
f.ehretjenny@estvideo.fr

Masevaux, le 15 septembre 2008,

A l'attention de M. Laurent Lerch
Maire de Masevaux

Objet : locaux utilisés par l'association caritative « Les Restos du Cœurs ».

Monsieur le Maire,

Élus impliqués, nous nous investissons notamment dans le domaine social géré par la commune de Masevaux et comme vous, nous remarquons la grande importance pour de nombreuses familles de l'action des « Restos du Cœur ».

Pour améliorer et soutenir leur action, Monsieur Muller, représentant de l'association au Centre Communal d'Action Social, avait indiqué le besoin de nouveaux locaux plus vastes, mais surtout de plain pied.

Comme vous le savez, les locaux actuellement mis à disposition gracieusement par la commune semblent vétustes et non conformes, causant un problème de sécurité des personnes et des biens (solidité des planchers, chauffage certes existant mais insuffisant en hiver).

Par ailleurs, cette association oeuvre aux besoins de familles de Masevaux **mais aussi de l'ensemble de la vallée**, il paraît donc tout à fait logique que les locaux soient mis à disposition par la Communauté de Communes, dont vous êtes aussi vice-président, et non uniquement par la commune de Masevaux.

C'est pourquoi le groupe **Masevaux pour Tous** souhaite savoir quelles sont actuellement les négociations en cours et les dispositions qui pourraient être prises par la commune de Masevaux en direction de la Communauté de Communes pour fournir rapidement des locaux adaptés à cette association. En effet, l'hiver approchant, le nombre de bénéficiaires doublera et le chauffage sera à nouveau indispensable. La situation actuelle, vous en conviendrez avec nous, doit évoluer au plus vite.

Nous souhaitons donc une information rapide à ce sujet, éventuellement en point divers lors du prochain Conseil Municipal.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous adressons, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Franck DUDT

Florence EHRET

